

Montréal, le 11 juin 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

OBJET : R-4293-2025—Demande de révision de la décision D-2025-022
Déroulement de la phase 2 - Dossier R-4293-2025

Chers Confrères, Chères Consœurs,

La Régie de l'énergie (La Régie) réserve les **20, 21 et 22 octobre 2026** pour la tenue d'une audience au présent dossier, en présentiel à ses bureaux de Montréal, dès **9h30**.

Par conséquent, elle demande aux participants de lui faire parvenir leurs commentaires sur l'opportunité de tenir une telle audience, plutôt qu'une étude sur dossier. Les commentaires sont attendus pour le **19 juin à 12h00**.

De plus, suivant le dépôt de la proposition d'Hydro-Québec, la Régie demande au Regroupement des organismes environnementaux en énergie (**ROÉÉ**) de transmettre ses commentaires sur celle-ci, pour le **8 juillet 2026 à 12h00**.

Elle demande aux participants de faire parvenir toutes demandes de renseignements supplémentaires, adressées à Hydro-Québec, au plus tard le **8 juillet 2026 à 12h00**, les réponses étant attendues pour le **22 juillet 2026 à 12h00**.

Veuillez agréer, chers confrères, chères consœurs, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
JS/mhs